

Programme de formation

Accompagner ses sous-traitants à leur certification qualité QUALIOPI

DUREE

1 jours (7h) - Découpage : 2 demi-journées ou 1 jour, selon les besoins

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Profil du stagiaire

- Tout organisme exerçant des activités de formation ou de bilan de compétences dans le cadre d'actions éligible au CPF et qui souhaite accompagner ses sous-traitants à l'obtention de la certification qualité QUALIOPI selon le référentiel RNQ (audit sous-traitant)

Prérequis

- Une première expérience de gestion d'un organisme de formation et de collaboration avec des sous-traitants

Accessibilité

- Modalité et délai d'accès : 1 mois à 10 jours minimum avant la formation pour la demande de prise en charge auprès des OPCO
- Salle accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation possible en fonction du type de handicap (nous prévenir au moins 15 j avant le lancement)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les exigences du référentiel RNQ et les modalités de l'audit de certification QUALIOPI qui s'appliquent aux sous-traitants
- Analyser le niveau de conformité aux indicateurs les concernant
- Adapter ou développer les outils ajustés à leur organisation et permettant la traçabilité

CADRE REGLEMENTAIRE

- La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », du 5 septembre 2018 (JO du 06/09/2018)
- Décret no 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle (JO du 08/06/2019)
- Décret no 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences (JO du 08/06/2019)
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail (JO du 08/06/2019)
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation (JO du 8 juin 2023)
- Décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences (JO du 30/12/2023)
- Arrêté du 3 janvier 2024 portant fixation du plafond mentionné à l'article R. 6333-6-2 du code du travail (JO du 12/01/2023)

1. Présentation du Référentiel national de certification qualité (RNQ) et des modalités de l'audit
 - 1.1. Qu'est-ce que la certification Qualiopi et son référentiel ?
 - 1.2. Qui délivrera la certification et comment choisir ?
 - 1.3. Comment va se passer l'audit de certification « Sous-traitant » ?
2. Passage en revue des indicateurs concernés et mise en œuvre de la conformité
 - 2.1. Critère 2 : Objectifs et adaptation aux publics
 - 2.2. Critère 3 : Parcours de formation
 - 2.3. Critère 4 : Moyens pédagogiques, techniques et humains
 - 2.4. Critère 5 : Qualification et professionnalisation des intervenants
 - 2.5. Critère 6 : Surveillance de l'environnement socio-économique
 - 2.6. Critère 7 : Démarche d'amélioration continue
3. Tableau de synthèse pour préparer la visite de l'auditeur
 - 3.1. Auto-diagnostic pour préparer l'argumentaire et les documents preuves
 - 3.2. Plan d'actions à mettre en œuvre avant la visite de l'auditeur

ORGANISATION

Formateur

Bénédicte VINCENT – Formateur diplômé en ingénierie de la formation (Master IFSE Toulouse Capitole 1) ayant à la fois une expérience de responsable formation et d'auditeur qualité pour le compte de Bureau Veritas Certification sur le référentiel qualité VERISELECT (CNEFOP) et référentiel RNQ (Marque Qualiopi)

Contact organisme de formation

Bénédicte VINCENT

Tel : 06 81 67 43 89

Mail : certif.avenir@gmail.com

Nombre de stagiaires

3 au minimum et 6 au maximum pour un échange constructif et efficace entre les participants, tout en obtenant un résultat individuel

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation inter-entreprise ou intra pour répondre à un besoin spécifique d'une équipe formation
- Formation en présentiel ou à distance en classe virtuelle
- Echanges collaboratifs pour présenter les expériences de chacun et partager les outils pertinents
- Mise en pratique pour adapter ou créer ses propres documents et outils

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation finale portant sur la réalisation d'un auto-diagnostic et plan d'actions

Assistante technique (sur les outils) et pédagogique (formation à distance)

Bénédicte Vincent Tel : 06 81 67 43 89 Mail : vincentbene@wanadoo.fr

Activités pédagogiques à effectuer en inter session et durée : 2h environ sur les indicateurs déjà traités pour mettre en œuvre le plan d'actions

Sanction finale

- Attestation de fin de formation

Tarif session de formation

- Inter : 500 € / stagiaire *
- Intra : sur devis selon le besoin et la taille du groupe

* TVA non applicable : 261-4-4° a du CGI